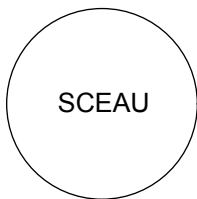


Numéro de dossier du greffe



(Nom du tribunal)

Formule 29H : Avis d'audience sur la saisie-arrêt

situé(e) au Adresse du greffe

Bénéficiaire(s)

Nom et prénom officiels et adresse aux fins de signification — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

Nom et adresse de l'avocat(e) — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

Payeur ou payeuse

Nom et prénom officiels et adresse aux fins de signification — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

Nom et adresse de l'avocat(e) — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

Tiers saisi

Nom et prénom officiels et adresse aux fins de signification — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

Nom et adresse de l'avocat(e) — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

À TOUTES LES PARTIES :

LE TRIBUNAL TIENDRA UNE AUDIENCE le (date) à (heure) ou dès que possible par la suite, au (lieu de l'audience)

pour la ou les raisons suivantes : (Cochez la ou les cases appropriées.)

- une contestation a été déposée par
le payeur ou la payeuse
le tiers saisi
le ou la cotitulaire d'une créance
il est prétendu que le tiers saisi n'a rien payé
il est prétendu que le tiers saisi a payé moins que ce qu'il devait

et le greffier du tribunal a reçu une demande d'audience sur la saisie-arrêt.

SI VOUS NE VOUS PRÉSENTEZ PAS AU TRIBUNAL, UNE ORDONNANCE PEUT ÊTRE RENDUE SANS VOUS ET ÊTRE EXÉCUTÉE CONTRE VOUS.

Date de la signature

Signature du greffier du tribunal

REMARQUE : Si une contestation a été signifiée et déposée, une photocopie de celle-ci devrait être jointe au présent avis. Si elle ne l'est pas, communiquez avec le greffe immédiatement. (heure)